



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 24 : effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des services Antilles, Ecole des Arts, Pôle Nature de Vitrezay, Maison de la Forêt, Médiathèque, Maison de la Vigne et des saveurs, Parc des Labyrinthes Mysterra et du Centre des Congrès).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame DEMETER Perle en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 2 juillet au 28 août 2022,
- Monsieur HERVÉ Yohann en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 4 juillet au 28 août 2022,
- Madame RAMBEAU Enola en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 juillet au 28 août 2022,
- Madame CANTIN Emma en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 2 juillet au 28 août 2022,
- Madame BERLUREAU Emma en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 juillet au 28 août 2022,
- Madame POUZET Emma en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 juillet au 20 août 2022,
- Monsieur JOLIVET Lilian en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 juillet au 28 août 2022,
- Madame ROMAT Émilie en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 juillet au 28 août 2022,
- Monsieur JEGAT Nicolas en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 juillet au 28 août 2022,

AR Prefecture

017-200041523-20220630-DEC388_2022-AU
Reçu le 30/06/2022
Publié le 30/06/2022

Administration Parc Mysterra

- Monsieur GARNIER Aurélien en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 juillet au 28 août 2022,
- Madame BERTIN Marie-Agnès en tant qu'agent d'entretien des locaux du 1 juillet au 28 août 2022,
- Madame LAFLEUR Amélie en tant qu'agent d'accueil polyvalent du 1 au 10 juillet 2022.

Fait à Jonzac,
Le **30 JUIN 2022**

Le Président
Claude BELOT
**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**

Siège Social : 7 rue Taillefer - CS 70002 - 17501 JONZAC Cedex - Tél. 05 46 48 12 11 - Fax 05 46 48 74 78
e.mail : contact@haute-saintonge.org - site internet : www.haute-saintonge.org